Accusé de réception en préfecture
065-216504605-20260615-DEL202606-57-DE
Date de télétransmission : 18/06/2026
Date de réception préfecture : 18/06/2026

Mairie de Vic-en-Bigorre

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six et le quinze juin à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thomas SIMONIAN, Maire

PRESENTS: M. SIMONIAN Thomas, M. PASQUET Thierry, Mme GRACY Elisabeth, M. CAMPOURCY Laurent, Mme TROYANO Amandine, M. ROUCAU Patrick, Mme PONS Clara, M. DERRE Xavier, Mme CASTRO Fanny, Mme MAY Marie-Joëlle, M. JUNCA Laurent, Mme Lise BILLY-FALCOU, M. FRULIN Philippe, Mme MARTIN Patricia, M. DUHAMEL Philippe, Mme JACQUIER Carine, Mme LARROUY Colette, M. LEROY Fabien, Mme LAUER Elodie, M. CLAVERIE Pierre, M. CONSTANTIN Damien, M. MAZZUCATO Damien, Mme SKRZYNSKI Arlette, M. CLUZEL Arnaud, M. BULHET Dominique

ABSENT : Mme LECENDRE Chrystelle

PROCURATIONS : M. DARPARENS Jérôme a donné procuration à M. SIMONIAN Thomas

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme LAUER Elodie

N° 202606-57– OBJET : MODIFICATION DES QUOTITÉS DE TEMPS DE TRAVAIL DE LA COLLECTIVITÉ

Le Conseil Municipal ;
Entendu l'exposé du rapporteur ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code Général de la Fonction Publique ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, dans ses dispositions désormais codifiées au Code général de la fonction publique ;
Vu le décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 pris pour l'application de l'article L.611-2 du Code général de la fonction publique et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale ;
Vu la délibération n° 202107-56 du 13 juillet 2026 relative à l'organisation du temps de travail au sein de la collectivité ;
Vu la saisine du Comité Social Territorial en date du 26 mai 2026 ;
Vu l'avis favorable à l'unanimité du Bureau municipal en date du 9 juin 2026
Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Finances et Ressources Humaine du vendredi 12 juin 2026 ;
Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de définir les règles relatives au temps de travail des agents ;
Considérant la nécessité d'adapter l'organisation du temps de travail aux besoins des services tout en garantissant le respect de la durée annuelle légale de travail fixée à 1 607 heures ;

Il est proposé au Conseil municipal de :

Article 1 : **Approuver** la modification de la délibération n° 202107-56 en date du 13 juillet 2021 relative à l'organisation du temps de travail afin d'intégrer un cycle hebdomadaire de travail fixé à 36 heures ouvrant droit à 6 jours d'ARTT annuels, dans le respect de la durée annuelle légale de travail applicable.

Article 2 : **Dire** que le cycle hebdomadaire de travail fixé à 36 heures peut être mis en place au sein des services dont les modalités d'organisation du travail le permettent, dans le respect des nécessités de continuité et de fonctionnement du service public.

Article 3 : **Dire** que l'autorité territoriale arrête l'organisation des cycles de travail au sein des services dans le respect des dispositions de la présente délibération.

Article 4 : **Préciser** que les autres dispositions de la délibération n° 202107-56 en date du 13 juillet 2021 demeurent inchangées.

Article 5 : **Autoriser** M. le Maire ou son représentant à signer tout document afférent au présent dossier.

M. le Maire met aux voix ce point. Il est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION RENDU EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 18/06/2026
Publiée ou notifiée le 18/06/2026
P. Le Maire, par délégation
La Directrice Générale des Services,
Manon PRAGNERE

MAIRIE DE VIC-BIGORRE Hautes-Pyrénées

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire,
Thomas SIMONIAN

MAIRIE DE VIC-BIGORRE Hautes-Pyrénées

Publié le : 18/06/2026 10:33 (Europe/Paris)
Par : Mairie de Vic-en-Bigorre
https://www.mairie-vic-bigorre.fr/documents_administratifs/67166